

## COMITE SYNDICAL

### SEANCE DU MERCREDI 11 DECEMBRE 2024

Le 11 décembre deux mille vingt-quatre à 17h00 le comité syndical de l'Agence Landaise Pour l'Informatique, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Magali VALIORGUE, Présidente.

#### DELIBERATION N° 06 NOUVEAUX ADHRENTS/DISSOLUTION

##### Présents (présentiel et visioconférence) :

Dominique BIZIERE, Frédéric CARRERE, Jean-François CHIVRACQ, Virginie CLAVE, Jeanne COUTIERE, Colette DESTRADE, Céline FOURNIER, Philippe LAMARQUE, Ambre LAVEUR BERRUYER, Karl MADER, Magali VALIORGUE, Christine FOURNADET, Adeline VERGEZ.

##### Absents Excusés :

Hervé CARREL, Henri BEDAT, Quentin BENCHETRIT, Didier GAUGEACQ, Serge LASSERRE, Corinne MANCICIDOR, Pascal MARTINEZ, Julien PARIS, Stéphane SERE.

Date de convocation par voie dématérialisée : 04 décembre 2024

Secrétaire de séance : Magali VALIORGUE

Nombres de membres en exercice : 22

Présents : 13

Votants/Pour : 13

Abstention : 0



Les membres du Comité syndical sont informés des nouveaux adhérents à l'Alpi.

## LE COMITE SYNDICAL

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2003 portant création du Syndicat Mixte Départemental ALPI,

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte Départemental ALPI modifiés par arrêté préfectoral du 30 janvier 2020,

**Vu** le rapport présenté par la présidente,

**Après en avoir délibéré, DECIDE :**

### **Article 1 :**

D'approuver les nouvelles adhésions, ci-dessous :

<b>Nouvelles adhésions</b>	<b>Attributions obligatoires</b>	<b>Maintenance matériel</b>	<b>Fourniture et production de logiciels</b>	<b>Haut-débit</b>
CCAS Biaudos (23/10/2024)	x	x	x	
ASA DFCI Mees Angoumé (17/10/2024)	x		x	
ASA DU PERIMETRE FONCIER DE REMEMBREMENT DES BARTHES DE MEES (17/10/2024)	x		x	
ASA DES BARTHES DE PEY (27/08/2024)	x		x	
CCAS Saint Eulalie en Born (21/10/2024) – Complément adhésion attributions facultatives			x	
CCAS Oeyregave (15/03/2024)	x	x	x	x
CCAS Cauneille (21/10/2024)	x	x	x	x
ASA des Barthes de St Etienne d'Orthe (21/10/2024)	x		x	
CCAS Saubion (24/10/2024)	X		x	



OCCAS Saint julien en born (30/04/2024)	x		x	
CCAS de Léon (07/11/2024)	x	x	x	x
CAISSE DES ECOLES SAINT ANDRE DE SEIGNANX (21/10/2024)	x		x	
ASA DES BARTHES A FOIN – Tercis les Bains (20/11/2024 ) Complément pour les adhésions obligatoires	x			
CCAS de Tosse – complément pour les adhésions obligatoires	x			
CCAS Ychoux – Complément adhésion		x	x	
CCAS de Messanges	X	X	X	x
ASA des Barthes d'Orthevielle (23/11/2024)	x		x	
<b>Dissolution</b>				
ASA DFCI De Commensacq				
SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTRUCT. DE LA ZA PEDEBERT SOORTS HOSSEGOR = dissolution 01/01/2025				

### **Article 2 :**

D'autoriser la Présidente à signer tout document afférent à ce dossier.

*Madame La présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois suivant sa publication ou notification. Il peut être saisi par l'application : <https://www.telerecours.fr>*

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le

ID : 040-254003304-20241211-11122024\_06-DE



Fait à Mont-de-Marsan, le 11 décembre 2024

**La Présidente du Syndicat Mixte Départemental ALPI**

**Magali VALIORGUE**

La Présidente certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :